

Coller ici votre photo
(Obligatoire)

Fiche d'inscription 2024-2025

Séances libres

Nom : **Prénom :**

Nom du représentant légal :

Né le : **à :**

Sexe : **Nationalité :**

Adresse :

Code Postal **Commune :**

Mail (obligatoire) :

Téléphone portable :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Téléphone :

Maladie (s) – Allergie (s) :

.....

A remplir par les parents de mineurs

Je Soussigné/e M-Mme _____ autorise mon enfant inscrit sur ce bulletin à être transporté par les véhicules des bénévoles et encadrants de l'Association Alti'Roc.

Signature :

Je Soussigné/e M-Mme _____ autorise les responsables du Club d'Escalade Alti'Roc à faire pratiquer en cas d'urgence, en l'absence des parents, les soins et si besoin l'opération chirurgicale nécessaire.

Signature :

Pièces à fournir (Seuls les dossiers complets seront acceptés) :

- **Fiche d'inscription** complétée et signée
- **Photo** d'identité
- **1 chèque** à l'ordre d'Alti'Roc
- **Questionnaire médical** en cas de renouvellement de licence avec un certificat de moins de 3 ans ou pour les mineurs.

*Le dépôt du **certificat médical** de non contre-indication à la pratique de l'escalade de moins d'un an est désormais une obligation de votre responsabilité, à faire en ligne sur votre espace personnel sur myffme.fr*

La licence sera à télécharger sur votre espace personnel myffme.fr dont les codes d'accès vous seront communiqués par courrier électronique par la fédération (FFME).

Montant de la cotisation

Cotisation

Séances libres jeune A partir de 16 ans	Assurance BASE	195 €
Séances libres Adulte	Assurance BASE	215 €
Licencié autre club		100 €

Dont : 43,50 € FFME,
14€ Assurance


Dont : 56€ FFME,
14€ Assurance

Teeshirt Altiroc :

<input type="checkbox"/> H / <input type="checkbox"/> F (débardeur) - Taille (XS/S/M/L/XL) _____	17 €
--	------

--

Options à ajouter au premier chèque

Réduction Famille - 2ème membre et suivant (hors "Cours Famille")	-10 €
 Réduction habitant Grigny	-20 €

--

--

Total

--

Assurance : les inscriptions incluent la Responsabilité Civile **obligatoire** et l'assurance BASE (8€)

Les autres options d'assurances proposées par la FFME (BASE+ , Base ++, options ski de piste, VTT, slake line, VTT, voyage hors UE, ...) sont souscrivables en ligne à tout moment sur votre espace personnel sur myffme.fr

Rappel des règles de sécurité :

1. Encordement : Noeud de 8 tressé OBLIGATOIRE, serré près du harnais + un noeud d'arrêt
2. Un « contrôle complet » sécurité doit être réalisé systématiquement par les deux partenaires : Harnais - Encordement - Frein d'assurance - Noeud en bout de corde (SAE et SNE)
3. Le port du casque est OBLIGATOIRE :
 - pour TOUS en sortie falaise (S.N.E, site école, grandes voies...)
 - pour TOUS (sur le mur ou au sol) lors de travaux d'ouverture de voie, ou d'entretien du mur.

L'adhésion vaut acceptation du règlement intérieur (disponible sur simple demande ou sur altiroc.fr) et l'application des éventuelles consignes sanitaires.

J'autorise Altiroc à utiliser les photos prises dans le cadre des activités du club pour la promotion de l'escalade (Internet, journal municipal, autres....)

Date et signature :

Inscrivez-vous sur le **groupe WhatsApp** Altiroc-News pour ne rater aucune info

